



MUNICIPALITE
DE BRETIGNY-SUR-MORRENS

MUNICIPALITE DE BRETIGNY-SUR-MORRENS

RAPPORT DE GESTION 2011

1 ADMINISTRATION GENERALE

Lors des élections du 13 mars 2011 pour la législature 2011–2016, Mme Madeleine Geiger et M. Pierre-Alain Marmillod ne se sont pas portés candidats pour une réélection. La Municipalité leur exprime toute sa reconnaissance pour leur travail dévoué et leur engagement pour le bien de la commune et de ses habitants durant les nombreuses années de leur mandat.

Nous remercions Mme Christiane Bally et M. Jean-Luc Agassis d'avoir accepté de remplacer les municipaux sortants. Nous sommes certains que leur mandat leur apportera beaucoup de satisfaction.

Durant l'année 2011, la Municipalité s'est réunie en séances ordinaires à 47 reprises.

Bretigny est membre de l'Association de la Région du Gros-de-Vaud et de Lausanne Région. Les membres du Conseil général qui le désirent peuvent prendre connaissance des rapports d'activités de ces deux associations. Dans Lausanne Région, Bretigny participe aux commissions suivantes : Activités sportives, Financement régional et Promotion économique.

Le 25 juin 2011, la Municipalité a participé à la Journée des Communes Vaudoises à Champvent.

A l'appel de la séance du 7 décembre 2011, le Conseil général de Bretigny comptait 59 membres.

Le 31 décembre 2011, Bretigny comptait 757 habitants, soit 374 hommes, (dont 78 de moins de 16 ans) et 383 femmes, (dont 81 de moins de 16 ans).

Concernant le projet de fusion, bien que Bottens et Poliez-Pittet se soient provisoirement retirés du projet, plusieurs séances entre les syndics et entre les municipalités au complet ont eu lieu durant l'année 2011. Au printemps 2012, les groupes de travail seront formés et les négociations commenceront.

2 FINANCES

Les charges 2011 sont de Fr. 2'214'921.01, contre Fr. 2'767'400.- au budget, soit - Fr. 552'478.99.
Les revenus 2011 sont de Fr. 2'251'565.79, contre Fr. 2'512'000.- au budget, soit - Fr. 260'434.21.

Les amortissements s'élèvent à Fr. 261'135.-, contre Fr. 290'000.- au budget.
Les attributions obligatoires aux fonds de réserve sont de Fr. 110'600.-, prévus au budget Fr. 46'200.-.

Une reprise de Fr. 318'890.22 sur les réserves pour travaux a permis d'équilibrer les comptes 2011. Le budget 2011 prévoyait un excédent de charges de Fr. 554'400.-.

Le total de toutes les recettes fiscales de l'année 2011 est de Fr. 1'488'513.97. Il est de Fr. 63'713.97 supérieur au budget de Fr. 1'424'800.-, mais de Fr. 289'921.79 inférieur aux recettes de l'année 2010

de Fr. 1'778'435.76. Cette baisse n'est que très partiellement justifiée par la bascule d'impôt de 6 points avec l'Etat de Vaud.

Le total des encaissements d'impôts 2011 concernant les personnes physiques était budgété à Fr. 1'350'000.-. Les comptes 2011 enregistrent des encaissements de Fr. 1'328'514.25, soit Fr. 21'485.75 de moins. Ces contributions des personnes physiques étaient de Fr. 1'530'169.40 en 2010, soit une diminution de Fr. 201'655.15 entre 2010 et 2011.

Les autres impôts, notamment l'impôt des personnes morales, l'impôt foncier, les droits de mutation et les gains immobiliers avec un total de Fr. 159'999.72 sont de Fr. 159'999.72 supérieurs au budget et de Fr. 88'266.64 inférieurs aux recettes de 2010.

La charge nette d'intérêts sur les dettes est de Fr. 24'289.- en 2011, contre Fr. 49'200.- au budget et Fr. 57'786.- dans les comptes 2010.

Il n'y a pas eu de dépenses d'investissement lors de l'année 2011. Les amortissements sont de Fr. 246'135.- et les subventions reçues de Fr. 18'865.-. Il en résulte une diminution des investissements de Fr. 265'000.- en 2011.

3 DOMAINES ET BATIMENTS

Forêts

La surface boisée de 75 ha. représente le 26 % de la superficie totale de notre commune.

Les chiffres indiqués sont issus des résultats enregistrés par le garde forestier ayant œuvré sur le Triage Mèbre-Talent en 2011. Les volumes et les montants sont liés à l'exploitation et aux travaux du 1er janvier au 31 décembre 2011. Ces derniers ne correspondent donc pas forcément à la comptabilité communale car la vente de bois et les factures peuvent être décalées sur deux voire trois années.

Exploitation des bois

A l'inverse de 2010 où 2 coupes se sont effectuées au début et en fin d'année, il n'y a pas eu de réelle exploitation de gros bois en 2011 sur les forêts communales.

Par contre il y a tout de même eu de petites éclaircies à l'intention de la société de jeunesse et l'organisation de son giron. 90 m³ ont été récoltés par l'entreprise Clerc sous la forme de sponsoring. Il s'agissait principalement de petit bois pour les constructions et de quelques gros bois pour les tables et autre maison du barde.

Plantations

Aucune plantation en 2011. Par contre comme les années précédentes, les 1.7 ha de plantations ont été contrôlées et dégagées par l'entreprise Clerc.

Soins culturaux

2.7 ha de soins aux jeunes peuplements ont été réalisés en 2011 par le Centre de formation professionnelle forestière et l'entreprise Clerc. La moitié de l'ancienne parcelle appartenant à Lausanne et constituée de jeunes peuplements a été entretenue. Les principaux entretiens ont été réalisés au Bois des Cloux. Le solde sera effectué en été 2012.

Accueil

Par l'entretien courant des chemins et des sentiers, la commune participe parfaitement et favorablement à l'accueil des promeneurs et autres sportifs.

De plus l'étang du Bois des Cloux (ou Tagada) a été amélioré par le curage de l'existant et l'aménagement d'un second juste à la suite. Ce deuxième bassin rapproche le plan d'eau du chemin et permettra d'offrir un lieu didactique pour les promeneurs sans déranger la faune et la flore du premier. Il est tout d'abord nécessaire que la végétation reprenne le dessus et ensuite d'aménager un accès facilité à tous (uniquement pour l'étang le plus proche du chemin).

Remarques

Les objectifs de travaux réalisés ont été atteints aussi bien du point de vue de l'aspect sylvicole, de la protection physique, de la biodiversité ou de l'accueil.

Bâtiments communaux

Le diagnostic de l'état physique et fonctionnel du bâtiment de la grande salle ayant permis de définir son état de vétusté ainsi que les travaux de rénovation à entreprendre, La Municipalité a mandaté, suite à l'octroi d'un crédit de 125'000.- par le conseil général, la société EPIQR Rénovation Sàrl afin d'établir un dossier de transformations et d'assainissement. Une fois le dossier établi, elle doit aussi établir une mise en soumission afin de connaître plus précisément le montant nécessaire aux travaux.

Les travaux habituels d'entretien ont été exécutés dans nos divers bâtiments.

4 TRAVAUX

Urbanisme

Mises à l'enquête publique et administrative

La commission consultative d'urbanisme était composée de M. Ronald Bovay, président, Mme Linda Viguet-Peissard, M. Arnold Ottonin et M. Philippe Noeninger, urbaniste pour la législature 2006 – 2011. Pour la législature 2011-2016, M. Pierre-Alain Marmillod remplace M. Bovay à la présidence et le reste de la commission demeure inchangé.

Au cours de l'année, 3 dossiers pour la mise à l'enquête publique et 4 dossiers pour enquête administrative ont été déposés auprès de la Municipalité. Les 3 permis de construire ont été accordés.

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Notre commune participe à ce vaste projet couvrant un territoire abritant près de 50% de la population et 60% des emplois du canton à travers le Schéma Directeur du Nord Lausannois. Une révision complète du PALM est à l'étude afin de l'adapter aux conditions actuelles et d'affiner les objectifs de développement du territoire à plus long terme. Elle permettra d'obtenir une version "2012" du PALM.

Schéma Directeur du Nord Lausannois (SDNL)

Les communes de Boussens, Bretigny-sur-Morrens, Cheseaux-sur-Lausanne, Cugy, Froideville, Jouxens-Mézery, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Morrens, Prilly, Romanel-sur-Lausanne, Sullens, complétées par Lausanne Région, Association Bécherette Région, le LEB et le SDT se sont rencontrées à plusieurs reprises afin de définir une politique concertée de développement urbanistique pour le nord lausannois. Des études et des mesures concrètes permettent de planifier les investissements futurs et de coordonner le développement du territoire avec les infrastructures routières, les transports publics et la mobilité douce. Ces études régionales permettent aussi de protéger des espaces verts, des zones de détente ainsi que les domaines agricoles.

Près de 20 études sont menées actuellement par le SDNL et notre commune est associée notamment à la réflexion globale sur le développement de notre secteur par notre participation au groupe de pilotage (GROPIL), l'accessibilité multimodale, le développement de la ligne 60 et des transports publics en général ainsi que le développement de certains axes routiers.

Nos représentants sont MM. Urs Lauper et Pierrick Viguet.

Notre participation financière pour cette année est d'un peu moins de Fr. 3'000.-.

Routes

En raison de notre situation financière, peu de travaux ont été effectués sur le système routier dépendant de notre commune. On relève toutefois la pose d'une barrière de sécurité sur la route de Béthusy, peu avant les virages et le bois, avant le passage sur le Talent.

Ordures ménagères et décharge

Depuis 1969, le site de Penthaz est dévolu à la gestion des déchets d'une partie des communes de l'ouest lausannois et de l'ancien district de Cossonay. Depuis 1996, VALORSA SA est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du Canton de Vaud. Il travaille pour ses 101 communes actionnaires, de Vallorbe à Buchillon en passant par la Vallée de Joux, de Prilly à Bercher pour un bassin de population de 180'000 habitants.

Ces 101 communes sont, via VALORSA SA, actionnaires à 44.13% de l'usine Tridel, société fille du périmètre Ouest. La totalité des déchets incinérables de VALORSA SA y est brûlée.

Au centre de tri de Penthaz, VALORSA SA traite toutes les matières revalorisables : papier, verre, déchets spéciaux sont traités, triés par catégorie, mis en palettes, cadres, bennes et stockés. Les déchets verts sont entièrement recyclés sur place du broyage à l'épandage. Ferrailles, appareils électriques, capsules de café ou encore déchets carnés sont stockés dans des espaces particuliers. Près de 37'000 tonnes de déchets sont préparés dans l'usine à Penthaz pour être revalorisés. Quant aux 38'500 tonnes d'ordures ménagères, VALORSA SA organise leur logistique quotidienne entre le balai des camions-poubelles avec leur benne se transférant sur le train, afin d'alimenter l'usine d'incinération. Les déchets incinérables encombrants sont re-triés, broyés et mélangés avant d'être compactés pour rejoindre en train Tridel. Les boues de STEP font aussi l'objet d'un suivi administratif quotidien pour garantir des débouchés à ce déchet particulier. Quant au PET, PE, textiles, ils font aussi partie de la palette des déchets traités. VALORSA SA assure le suivi des contrats, participe aux groupes de travail et négocie avec les organismes officiels pour les communes du périmètre.

Parallèlement, VALORSA SA offre un réel service de proximité pour les entreprises de la région en acceptant les déchets industriels banals. Ces tonnages importants permettent d'utiliser au mieux la logistique ferroviaire, le site de tri à Penthaz et Tridel SA.

Les tonnages des déchets incinérables (ordures ménagères et encombrants) sont relativement stables en 2011, comme précédemment, ce qui est la marque d'une augmentation globale du recyclage dans les ménages. Cependant des progrès restent à faire, si la moyenne du périmètre est bonne (44.7%), les taux de recyclage des communes varient de 32% à 70%.

Le Service-conseils de VALORSA SA pour les Communes du périmètre a fait une série d'analyses de déchetterie ou de gestion globale des déchets communaux. Ces discussions permettent des échanges fructueux entre les acteurs communaux et les acteurs de la revalorisation, comme VALORSA SA. Entre information courante, communication à la population et analyse détaillée, toute une gamme de services est à disposition des actionnaires qui en font de plus en plus largement usage.

Les chiffres ci-dessous représentent les quantités de déchets gérées et facturées par VALORSA SA. Pour ses communes, le but du périmètre est de diminuer la part d'incinérables et de trouver les meilleurs débouchés pour les recyclables.

Déchets collectés en 2010 et 2011

	2010 en tonnes gérées par VALORSA SA	2011 en tonnes gérées par VALORSA SA
Ordures ménagères	37'627	38'508
Déchets encombrants	2'607	2'608
Boues d'incinération à partir de janvier 2009	5'577	5'732
Papier	4'476	4'590
Verre	4'733	4'895
Déchets compostables	1'946	2'285
OREA, appareils électriques	402	479
Déchets spéciaux des ménages	211	247

Principaux déchets de la commune

	2010 en tonnes/kg par habitants	2011 en tonnes/kg par habitants
Ordures ménagères	153/210	143/189
Déchets encombrants	6/9	8/11
Papier	58/79	53/70
Verre	37/51	33/44
Déchets compostables	196 (m ³)	258 (m ³)

Base au 31.12.2010 : 728 habitants

Base au 31.12.2011 : 757 habitants

Réseau d'égouts, épuration

Quelques travaux courants d'entretien du réseau d'évacuation des eaux ont été effectués.

La station de pompage du chemin du Chêne devenant vétuste et ne donnant plus les garanties nécessaires de fiabilité, un projet de remise à neuf est en cours. Les travaux devraient avoir lieu en été 2012.

Afin de soulager les propriétaires de l'augmentation de l'eau potable dès 2012, la Municipalité a réduit de Fr. 1.50 à Fr. 0.50 le prix par mètre cube d'eau consommé dans l'établissement de la taxe d'épuration.

Association intercommunale pour l'épuration des Eaux usées de la région bassin supérieur du Talent (AET)

Il n'y a pas eu de problème particulier d'exploitation de la STEP.

L'installation ainsi que les essais de la centrifugeuse permettant la déshydratation des boues ont été terminés à la fin de l'hiver. L'exploitant a donc pu commencer le traitement effectif des boues. Après un peu moins d'une année de service, on peut déjà constater que le rendement de la centrifugeuse permet des économies intéressantes au niveau des transports et de l'incinération. Cette installation fonctionne donc de manière très satisfaisante tant pour le comité de direction que pour l'exploitant. La STEP de l'AET continue de traiter les boues des STEP de Cugy, Bottens et Morrens.

5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement

Notre commune fait partie de l'**Association scolaire intercommunale de Cugy et environs (ASICE)** regroupant les communes de Bretigny, Cugy, Froideville et Morrens.

Conseil intercommunal :	M. Urs Lauper, Syndic Mme Christiane Bally, Municipale
Suppléants :	M. Marc Heuschkel, Conseiller général M. Jean-Luc Agassis, Municipal M. Pierrick Viguet, Municipal
Comité de direction	M. Laurent Chappuis, Municipal des écoles
Commission de gestion :	M. Marc Heuschkel, Conseiller général
Suppléant :	M. Franck Bottini, Conseiller général

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 2 reprises et a notamment :

- Accepté le rapport de gestion et les comptes 2010
- Accepté le budget 2012 dont les coûts de l'élève primaire se montent à Fr. 2'638.-, ceux du secondaire à Fr. 6'096.-
- Procédé à la nomination des membres du Conseil intercommunal et du Comité de direction pour 2012

Le Comité de direction (CODIR) constitué des 4 municipaux des écoles accompagnés de M. Philippe Gaillard, directeur, s'est réuni à 14 reprises.

Les principaux sujets traités ont été :

- Elaboration et suivi des budgets et des comptes
- Dérogations d'enclassement
- Mise en place d'un accueil pour l'enfance en milieu scolaire (APEMS) au sein de chacune des communes de notre association
- Projets de constructions scolaires sur nos communes
- Travaux d'entretien du bâtiment, etc.

- Projet de reprise des employés par l'ASICE

Notre Etablissement primaire et secondaire est dirigé par un **Conseil de direction** composé de :

- M. Philippe Gaillard	Directeur
- Mme Maryline Ritter	Doyenne CIN, CYP 1
- M. Christian Gauthey	Doyen CYP 2, CYT
- M. Jean-François Détraz	Doyen administratif
- M. Aso Piroti	Doyen 7-8-9

3 secrétaires et 87 enseignants, soit 61 ETP encadrent 480 élèves de primaire et 349 élèves de secondaire, soit 823 élèves au 1^{er} octobre 2011, répartis dans 11 bâtiments, 41 classes, 6 salles de dégagements, 14 salles spéciales et 6 salles de gymnastique. L'effectif de notre commune est de 55 élèves en primaire et 34 élèves en secondaire, soit 89 enfants scolarisés.

Il y a eu lieu d'ajouter encore 1 élève suivant la filière Sport-Art-Etudes à Lausanne.

Le Service de Psychologie, Psychomotricité et Logopédie en Milieu Scolaire (PPLS) basé au Mont-sur-Lausanne vient en appui auprès des enfants et de leur famille et collabore avec les enseignants et les équipes pluridisciplinaires de notre établissement.

Le Conseil d'Etablissement dont les représentants de notre commune sont :

Parents d'élèves	M. Marc Tille
Société civile	M. Roger Ammann
Professionnel de l'enseignement	M. Philippe Gaillard, Directeur
Autorités politiques	M. Laurent Chappuis

Les principaux thèmes abordés lors de 4 séances ont été :

- La mise en place des APEMS
- Le conseil des élèves
- Les relations écoles-entreprises

Notre commune met à disposition de l'établissement 3 classes et une salle de gymnastique, la salle de classe primaire est facturée au prix de Fr. 18'000.- par an augmenté de Fr. 4'750.- pour salles spéciales et de Fr. 11'000.- pour son entretien, réparation et espaces verts.

Temples et cultes

En 2011, notre participation aux charges d'autres communes s'élève à Fr. 7'661.-.

6 POLICE

Police municipale

La charge de Fr. 34'766.35 est relative aux prestations de Mme Irène Bugnon et de la société Securitas. Relevons qu'à l'occasion du Giron des Jeunesses campagnardes, l'engagement supplémentaire de Securitas nous a été facturé Fr. 4'928.35.

Comme par le passé, notre agente de police a effectué des services préventifs à la sortie des classes. Lors des 12 mois écoulés, elle a également veillé à la sécurité routière, dans le village et sur les chemins et routes extérieurs au centre.

Elle a dénoncé des contrevenants pour un montant de Fr. 880.-.

Securitas, société privée, dûment autorisée, a effectué des rondes à raison de 3 pour chaque fin de semaine et de façon aléatoire.

Police cantonale

La Division prévention de la criminalité nous transmet à chaque fin de mois, des informations en matière de prévention, ainsi qu'un baromètre de la délinquance dans notre commune.

Les principales infractions commises sur le territoire de Bretigny sont les suivantes :

Vols par effraction : 4 + 6 tentatives
Vols simples : 2
Dommages à la propriété : 6
Voies de fait : 1
Vols d'usage : 2

On relève une légère augmentation due certainement à la tenue du giron pendant une semaine. Les mesures prises de concert entre les organisateurs et les autorités communales ont toutefois fait qu'aucune explosion de délinquance n'a été signalée.

Contrôles de vitesse

Les problèmes de sécurité routière ont été largement évoqués lors du Conseil général du 7 décembre 2011, ceci suite à plusieurs interpellations.

La Gendarmerie a procédé en octobre – novembre à deux contrôles sur la route cantonale, qui ont donné les résultats suivants :

31 octobre	06h15-08h30	2h15	Contrôlés 1'356 véhicules	dénoncés 11	soit 0.81 %
17 novembre	16h25-19h45	3h20	Contrôlés 1'766 véhicules	dénoncés 42	soit 2.38 %

sur une moyenne cantonale de 3.63 %.

D'autres mesures (TCS par exemple) n'ont pas été prises, ceci comme expliqué lors du Conseil général précité.

Défense contre l'incendie

Le Service de Défense contre incendies (SDIS) du Haut Talent, (outre Bretigny: Morrens, Cugy et Montheron) est dirigé par le Capitaine Stéphane Ayer. Le personnel a participé à 41 exercices et cours confondus.

Les frais sont répartis, comme par le passé, en fonction d'une convention entre les 3 communes plus celle de Lausanne qui met les locaux de Montheron à disposition.

Quatre unités issues de notre commune sont engagées au SDIS, soit au DPS, soit au DAP.

Interventions en 2011

- ° 3 inondations
- ° 3 déclenchements d'un détecteur de fumée dans une habitation
- ° 15 feux divers (broussailles et autres)
- ° 2 pollutions
- ° 2 sauvetages
- ° 4 interventions diverses

Précisons là qu'il s'agit d'interventions couvrant la totalité de notre secteur SDIS. Aucun cas n'est à signaler sur le territoire de notre commune, mais nos quatre sapeurs ou gradés y ont participé.

Charges à répartir

Fr. 4352.- ont été payés par notre commune pour 2011, en tenant compte d'une répartition entre le nombre d'habitants et les valeurs ECA. Après restitutions et encaissements divers, la somme nette à payer par notre commune sera de Fr. 3'953.40.

Statuts du SDIS

Les travaux se sont poursuivis en 2011 pour aboutir à l'élaboration de statuts touchant la forme future du SDIS. Deux communes supplémentaires ont été englobées dans le processus, à savoir Froideville et Bottens. La rédaction et l'approbation des statuts sont en cours.

Protection civile

Depuis 1998, la PCI de Bretigny fait partie de l'organisation régionale du gros de Vaud, basée à Echallens. Comme par le passé, notre commune n'étant plus compétente en matière de gestion de l'organisme, nous renonçons ici à développer les activités de la PCI.

Nous relèverons toutefois que depuis le 2ème semestre 2011, notre municipal, M. Jean-Luc Agassis, est membre du Comité directeur de la PCI du Gros de Vaud. A cette occasion, il a participé à l'élaboration des statuts de l'Association qui remplacera dès le 1er janvier 2013, l'ancienne Entente intercommunale, ceci en application au projet cantonal « AGILE ».

Pour l'année 2011, il est à relever que la cotisation annuelle fut de Fr. 16.56 par habitant, soit environ Fr. 2.50 de moins que budgétisé !

7 SECURITE SOCIALE

Facture sociale

La facture sociale 2011 présente des changements importants car trois grands secteurs n'y figurent plus en contrepartie d'une bascule de 6 points d'impôts des communes à l'Etat. Il s'agit des subsides à l'assurance maladie versés aux bénéficiaires de Prestations complémentaires (PC AVS/AI), du domaine de l'asile ainsi que celui de l'enseignement spécialisé. Cela représente une diminution totale de 182 millions. L'évolution de ces trois secteurs sera toutefois calculée dans le détail pendant les deux prochaines années afin d'ajuster, le cas échéant, le nombre de points d'impôts basculés.

Au niveau communal, la facture sociale baisse de Fr. 540'287.- en 2010 à Fr. 368'815.- en 2011 (y compris la correction de l'année antérieure), ou de Fr. 742.-/habitant à Fr. 488.-.

A comparaison égale des secteurs, la facture sociale cantonale pour 2011, augmente tout de même de 1.6% par rapport à 2010 ou 8.4 millions.

La répartition sur les communes est calculée sur la base de différents critères :

- modalités de répartition des acomptes provisoires 2011 selon la nouvelle Loi sur les péréquations intercommunales du 15 juin 2010 ;
- Budget 2011 de l'Etat de Vaud tel que voté par le Conseil d'Etat ;
- Montant à charge des communes diminué de 12.7 millions selon décret du 15 juin 2010 modifiant le décret du 2 octobre 2007 réglant les modalités d'application de l'impact financier de la Réforme de la Péréquation Financière sur les communes vaudoises pour la facture sociale (DRPTC).

1. PC à domicile et hébergement : augmentation de 8.7 millions

La composition de ce régime est identique à celle de 2010. Dans le canton, plus de 26'000 personnes touchent des PC en 2011. Le nombre de bénéficiaires croît de 2.7% par an et l'augmentation des dépenses par cas engendre une augmentation importante des dépenses. Le nombre de bénéficiaires en home croît également pour une raison démographique (tranche d'âge de +85 ans) et elle est accompagnée de l'ouverture de nouveaux lits d'EMS (180 lits supplémentaires en moyenne annuelle entre 2010 et 2011).

2. Assurance maladie : augmentation de 7.2 millions

Les montants liés aux subsides à l'assurance maladie pour les bénéficiaires de PC AVS/AI étaient compris dans ce régime en 2010 et constituent l'un des domaines exclus de la facture sociale dès 2011.

Les autres subsides augmentent en raison du nombre de bénéficiaires et de l'impact des primes d'assurance-maladie. Les barèmes ont été améliorés en 2011 pour réduire la charge croissante des primes d'assurance-maladie sur les ménages vaudois. Ces augmentations qui représentent un effet facture sociale de 15.4 millions sont toutefois atténuées par une forte progression de la participation fédérale (+ 8.2 millions).

3. RI + participation cantonale à l'assurance chômage : diminution de 12.5 millions

Pour ce qui est du dispositif lié au revenu d'insertion, piloté par le Service de la prévoyance et aide sociales (SPAS) au travers des Centres sociaux régionaux (CSR), la diminution des charges est la conséquence directe de la mise en place du nouveau régime des Prestations complémentaires familles (PC familles) et de la rente-pont AVS introduites en octobre 2011. Un certain nombre de dossiers du RI sont ainsi transférés à ce nouveau régime. En revanche, l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'assurance-chômage (LACI) en 2011 génère des coûts supplémentaires pour le RI.

4. Subventions et aides aux personnes handicapées : augmentation de 1.5 millions

Ce nouveau régime comprend les aides individuelles fournies aux personnes en situation de handicap, ainsi que toutes les subventions liées aux institutions qui s'en occupent.

La variation du régime s'explique par le besoin de financer un accroissement des subventions des institutions pour personnes handicapées, que ce soit en raison de l'augmentation du nombre de places d'hébergement, de la péjoration des situations des personnes en raison du vieillissement de la population et de la plus grande lourdeur des cas ou, enfin, des effets de la politique salariale.

5. Prestation pour la famille et autres prestations sociales : augmentation de 3.4 millions

Ce régime regroupe toute une série de domaines sous l'angle des « prestations pour famille ». Certaines, déjà comprises dans la facture sociale 2010, telles que les dépenses liées à l'application de la Loi sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI) ou les avances versées par le Bureau de recouvrement et d'avances de pensions alimentaires (BRAPA), sont légèrement à la baisse (essentiellement grâce à une amélioration du taux de recouvrement moyen des débiteurs du BRAPA).

D'autres allocations qui dépendent de la Loi d'application de la loi fédérale sur les allocations familiales et sur les prestations cantonales en faveur de la famille (LVLAFFam) (allocations familiales pour non actifs, de maternité et pour enfant handicapé à domicile) restent globalement stables.

La nouveauté 2011 consiste en l'entrée en vigueur des « Prestations complémentaires familles » (PC familles). L'effet de ce nouveau dispositif est largement compensé par les diminutions de dépenses au RI.

Enfin, dans ce régime se trouvent également toutes les subventions en milieu ouvert dont la compétence décisionnelle revient au Conseil de politique sociale (CPS). Le niveau des subventions a vu une importante progression des associations oeuvrant dans le maintien à domicile, globalement compensée par le transfert des subventions pour le transport à mobilité réduite à l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)

6. Bourse d'étude et d'apprentissage : augmentation de 0.1 million

Une fois sorti le domaine spécialisé de la facture sociale, le niveau des dépenses des bourses est resté stable entre 2010 et 2011.

AVASAD

L'AVASAD est composée des Associations et Fondation d'aide et de soins à domicile régionales suivantes :

- APROMAD, Couronne lausannoise, (incluant les CMS de Cully, Echallens, Epalinges, Le Mont, Oron, Prilly Sud et Nord, Pully)
- ASANTE SANA, Est vaudois,
- ABSMAD, Broye
- ASPMAD, Nord vaudois
- Fondation de la Côte
- APREMADOL, Ouest lausannois
- ALSMAD. Lausanne

La participation des communes et le financement de l'aide et soins à domicile en 2011

L'Etat et les communes financent paritairement les prestations d'aide et de soins à domicile délivrées par les Centres médico-sociaux (CMS) sous la responsabilité des Associations et Fondations régionales. La participation canton/communes passe de 57.3% en 2010 à 60.01% en 2011. La participation des caisses-maladie diminue de 3.1%, la proportion de la facturation augmente elle de 0.12% ; les autres recettes de 0.35%.

Le total des charges d'exploitation augmente de 32.6 millions à 35 millions, alors que le revenu des assurances et prestations clients diminue de 14.1 millions à 13.9 millions. Le montant des subventions canton/communes passe de 18.9 millions à 20.9 millions.

Le financement total des prestations est réparti comme suit :

Clients :	9 %	les clients paient une partie des prestations, en particulier les heures de ménage et les repas. En 2011, le tarif horaire de l'aide au ménage reste à Fr. 25.-.
Assurances maladie :	31 %	l'arrondi de 15 minutes à 5 minutes a fait baisser la participation des assurances maladie, à raison de 7 millions pour le canton.
Canton :	30%	Le canton et les communes couvrent le manque de financement.
Communes :	30%	Leur subvention est versée à l'AVASAD, chargée d'appliquer la loi. Le montant dû par les communes correspond à Fr. 93.70 par habitant.

Pour les communes, cela signifie une participation financière par habitant de Fr. 93.70 en 2011 au lieu de Fr. 90.20 en 2010.

L'augmentation des coûts provient de l'augmentation des demandes de prestations dont l'évolution globale a été estimée à 4.8% environ, soit en heures :

- Soins de base (+6.6%)
- Soins infirmiers (+0.62%)
- Ergothérapie (+2.02%)
- Heures de veille (-2.22%)
- Heures de ménage (+4.66%)
- Nombre de repas (+ 1.87%)
- Appareils de Biotélévigilance (+3%)
- **PRESTATIONS SOCIALES (+12.4%)**

Association régionale pour l'action sociale de la région Prilly-Echallens (ARASPE)

Les membres du Conseil Général qui le désirent peuvent prendre connaissance du rapport d'activité de cette association régionale pour l'action sociale Prilly-Echallens sur le site Internet www.priilly.ch/social/

L'année 2011 a été marquée par la réorganisation territoriale avec l'extension vers l'Ouest à 10 communes supplémentaires dès le 1^{er} juillet 2011. L'addition d'environ 13'000 habitants a valu un redimensionnement des dispositifs humains et logistiques, impliquant l'engagement de nouveaux collaborateurs, un grand chantier d'aménagement de nouveaux locaux à Echallens, le déménagement de ceux de Romanel et le transfert au sein des équipes du suivi de centaines de situations.

Le bureau de l'Agence d'Assurances Sociales (AAS) du Mont-sur-Lausanne a également déménagé à la Place du Petit-Mont 6, dans le même bâtiment que le CMS.

La réorganisation territoriale a engendré une adaptation des statuts qui ont été adoptés en cours d'année par le Conseil intercommunal, les organes délibérants de toutes les communes concernées et le Conseil d'Etat.

Le coût de l'ARASPE pour la commune en 2011 est de Fr. 21.90 par habitant. Cependant toutes les conséquences financières de la réorganisation territoriale, additionnée de l'extension de la palette des prestations (PC familles et les rentes-ponts AVS) sont encore incertaines pour l'avenir mais elles engendrent des augmentations de coûts de même que l'augmentation de la population (+8%) entre 2010 et 2011.

Accueil familial

La contribution 2011 de notre commune pour la structure de coordination de l'Entraide Familiale et l'Accueil de Jour des Enfants (EFAJE) Gros-de-Vaud et environs, est de Fr. 42'144.- ou Fr. 56.- par habitant (33'682 habitants dans notre réseau).

Notre contribution socle pour la fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) est de Fr. 3'645.-. Le nombre de mamans de jour pour Bretigny est actuellement de 2, et la coordinatrice pour notre commune est Mme Maya Caduff.

Bénévolat

Le groupe de bénévoles de notre commune est composé de 6 personnes qui, régulièrement, vont faire des visites à domicile ainsi que des transports pour des personnes ayant des difficultés à se déplacer. Ces bénévoles peuvent aussi être appelés par d'autres communes du groupe, à savoir : Cugy, Froideville, Morrens et Le Mont. La responsable pour Bretigny est Mme Marianne Chenux.

Sortie des aînés

La traditionnelle sortie des Aînés de la commune s'est déroulée en France où chacun a profité des charmes du Lac d'Annecy, des célèbres Jardins Secrets ainsi que d'une fabrique d'étain. Cette journée s'est déroulée comme à son accoutumée dans une belle ambiance.

Passeports vacances

Les activités suivantes ont été proposées sur notre commune :

- Rallye pédestre en forêt par la Ludo-Bib (après-midi)
- Ecologie – traitement des eaux par M. Bron de la STEP (matin)
- Education canine, par le Groupe d'Education Lausanne (GEL) (après-midi)
- Atelier de boomerangs, construction et lancer par M. Jean-Jacques Bonnet (4 jours)

Toutes ces activités se sont déroulées pour le plus grand bonheur des enfants et un goûter leur a été offert par la commune.

8 SERVICES INDUSTRIELS

Eaux

Une étude régionale d'approvisionnement en eau a été confiée au bureau Ribl par eauservice concernant la livraison en gros des communes de Bretigny-sur-Morrens, Cugy et Bottens.

La quantité d'eau fournie par les trois sources dont notre commune est propriétaire sur les communes voisines de Bottens et Froideville reste stable.

Depuis plusieurs années, le compte de l'eau potable n'est plus équilibré. Les taxes perçues ne suffisent pas à payer les frais de l'exploitation et d'entretien. La Municipalité a donc décidé d'augmenter le prix du mètre cube d'eau de Fr. 1.50 à Fr. 2.50 dès l'année 2012.

Les analyses biologiques et chimiques de notre eau sont conformes aux prescriptions fédérales des 1^{er} mars et 26 juin 1995 sur les exigences en matière d'hygiène, de microbiologie et sur les denrées alimentaires.

Gaz

Toute l'installation et la gestion du réseau de gaz sont de la compétence du Service du Gaz de la Ville de Lausanne (SGL). Nous n'avons donc pas de réseau communal.

En 2011, il n'y a pas eu d'extension du réseau sur notre commune.

Téléreseau

A l'instar de ce qui se fait pour le réseau du gaz, nous avertissons Urbatel SA lors de travaux pour lesquels des fouilles sont effectuées.

En 2011, il n'y a pas eu d'extension du réseau sur notre commune.

Swisscom

Suite à la décision de la Municipalité de faire poser un haut débit Internet (VDSL) sur l'ensemble de la commune, les travaux ont eu lieu au printemps et le service est disponible depuis août 2011.

Bretigny, le 15 mai 2012

La Municipalité